➡ Fiche n° 72 : Zone industrielle de Sommesous

(**Source :** Commune de Sommesous)

1. Localisation de la zone d'activités dans le Pays de Châlons-en-Champagne

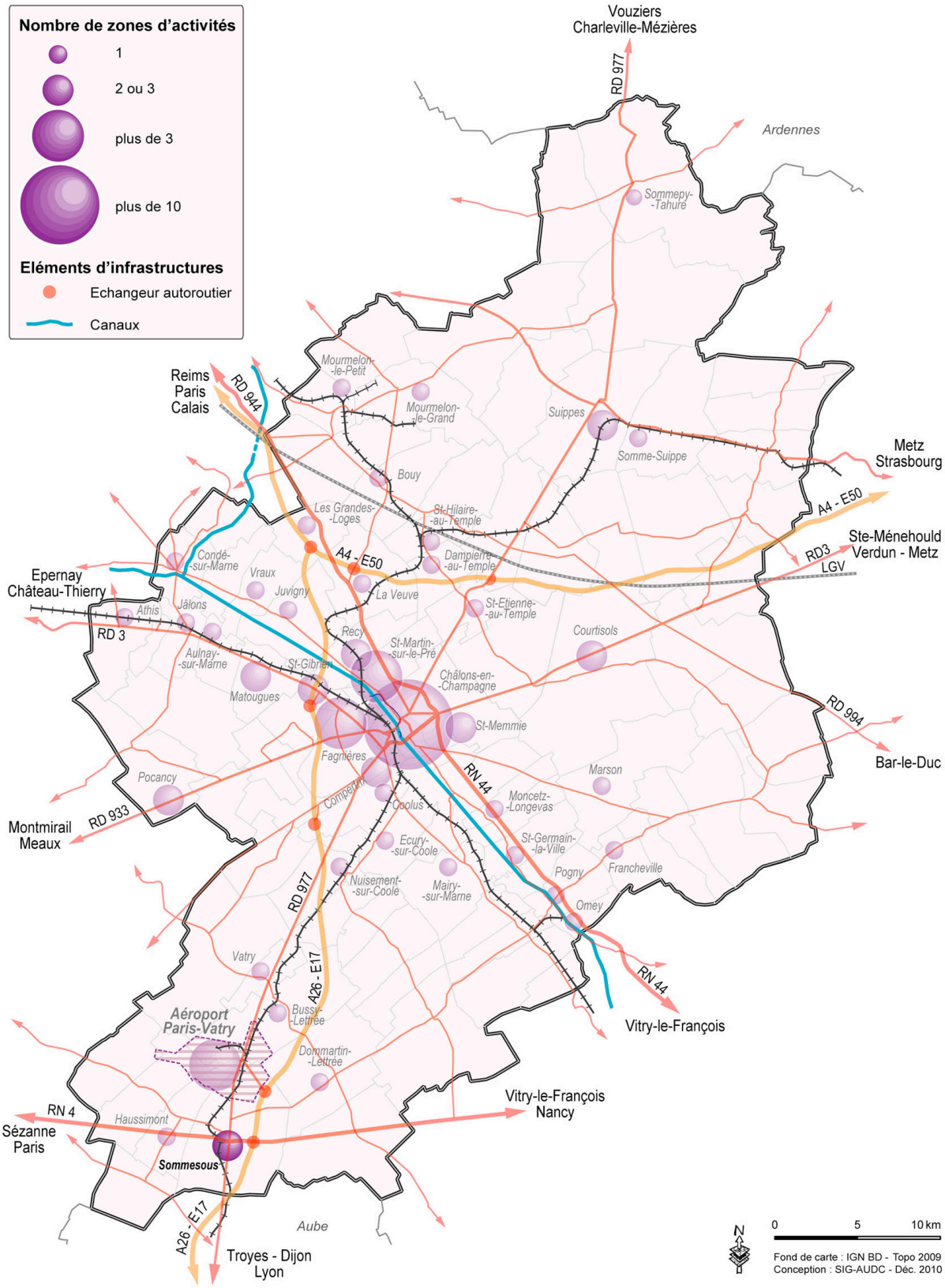

2. Représentation cartographique de la zone d'activités : état de commercialisation

3. Présentation

Commune : Sommesous

EPCI : Communauté de Communes de l'Europort

Propriétaire(s) : Privé

Gestionnaire : Privé

Année de mise en commercialisation : Non renseignée

Surface totale : 19,3 ha

Surface disponible : 1,8 ha

Extension prévue : Oui

Surface d'extension projetée : 15,7 ha

Date de livraison prévue : Non renseignée

4. Accès / Infrastructures

Echangeur(s) autoroutier(s) : Echangeur A. 26 de Sommesous à 1 mn

Route(s) à proximité immédiate du parc : R.N. 4 et R.D. 977

Desserte en transports en commun : Oui, Trans Champagne-Ardenne

Embranchabilité (fer) du parc : Oui

Caractéristiques de la voie ferrée :
- Nombre de voie(s) : 1
- Voie électrifiée : Non
- Trafic journalier de fret :
  - *. Trafic réel : 1,9 train/jour*
  - *. Trafic potentiel : néant*

Gare de fret la plus proche : Châlons-en-Champagne

Gare voyageurs (TGV) la plus proche : Châlons-en-Champagne

Aéroport de Paris-Vatry

5. Offre foncière

Type de bien commercialisé : Parcelle(s) en location (contrat de fermage) destinée(s) à des activités agricoles

Prix public en €/m² : 138 €/ha/mois

Nombre de parcelle(s) : 1

Taille de la parcelle la plus importante : 1,8 ha

Découpage minimum : Non renseigné

Possibilité de découpage des parcelles à la carte : Oui

6. Règles d'urbanisme

Document d'urbanisme applicable : PLU

Règlement de zone : Uxa, zone destinée aux établissements d'activités industrielles, artisanales ou de services agricoles dont la présence est admissible à proximité des quartiers d'habitation

Coefficient d'emprise au sol : 60 %

Coefficient d'occupation du sol : Non réglementé

Hauteur maximale autorisée : 10 m

Contrainte(s) particulière(s) : Non

Possibilité d'installation classée pour la protection de l'environnement : Oui, que ce soit sous le régime de la déclaration ou de l'autorisation

7. Fiscalité (2008)

La contribution économique territoriale (CET) :

- ✓ Cotisation foncière des entreprises (CFE) :
  - Commune : 9,60 % de la VLC
  - Intercommunalité = 4,87 % de la VLC
  - ZAE : /
- ✓ Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) :
  - Taux national avant dégrèvement = 1,5 %

Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER) :

L'IFER est constituée de neuf composantes et concerne certains redevables exerçant leur activité dans le secteur de l'énergie, du transport ferroviaire et des télécommunications.

Taxe d'aménagement :

- Commune = 1 %
- Département = 1,24 %

Le code prévoit une réduction de 50 % de la taxe pour certaines constructions.

TASCOM :

La TASCOM est du par les établissements commerciaux dont le chiffre d'affaires est supérieur à 460 000 € HT et la surface de vente supérieure à 400 m2.

Taxe sur le foncier bâti :

- Commune = 11,02 % de la VLC
- Intercommunalité =4,10 % de la VLC
- Département = 13,57 % de la VLC

Taxe sur le foncier non bâti :

- Commune = 4,94 % de la VLC
- Intercommunalité =4,32% de la VLC

La taxe d'habitation :

- Commune = 7,36 % de la VLC
- Intercommunalité = 7,58 % de la VLC

Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) :

- Pas de taxe pour les zones d'activités

8. Sol

Nature géologique du sol : Craie
Etude de sol effectuée : Oui
Fouilles archéologiques effectuées : Non
Diagnostic pollution : Non

9. Caractéristiques techniques

Les services collectifs :
- Déchetterie : Oui
- Collecte des déchets ménagers et assimilés : Oui
- Collecte des déchets industriels banals : Oui
- Collecte des déchets industriels spéciaux : Oui
- Service de gardiennage : Non renseigné

Technologies de l'information et de la communication :
- Réseau Internet : Oui

  Technologies disponibles :
  . Hertzien : néant
  . Satellite : néant
  . Fibre : néant
  . Filaire : oui (débit : non renseigné)
  . Autre(s) : néant
- Couverture par les réseaux mobiles : Oui (France Télécom, SFR, Bouygues Télécom)

Energie :
- Desserte haute tension : Non *(puissance : néant)*
- Desserte moyenne tension : Oui *(puissance non renseignée)*
- Desserte basse tension : Oui *(puissance non renseignée)*
- Gaz industriel : Non

Incendie :
- Réseau incendie : Oui
- Localisation : Sur zone
- Capacité : 60 m^3/h
- Nombre de points : 3 + 1 réserve de 300 m^3
- Réseau séparé : Non

Eau :
- Desserte en eau potable : Oui
- Desserte en eau industrielle : Non

Eau souterraine :
- Présence d'une nappe phréatique : Oui
- Profondeur : environ 40 m
- Possibilité de forage : Non

Assainissement :
- Desserte de la zone par le réseau public : Non
- Réseau d'eaux pluviales : Oui
- Réseau d'eaux usées : Oui
- Station d'épuration : Non

  Caractéristiques de la station :
  . Capacité : néant
  . Capacité résiduelle : néant
  . Localisation : néant

10. Services de proximité et de sous-traitances présents (dans un rayon de 5 km)

Transport :
- Station-service : Oui, localisée sur Sommesous

Services :
- Distributeur de billets : Non

Accueil / Restauration :
- Hôtel : Non
- Restaurant : Oui, localisé sur Sommesous (aire d'autoroute de l'A. 26)
- Restaurant d'entreprises : Non
- Crèche collective : Non

11. Spécificités de la zone

Néant

12. Liste des entreprises présentes

1. CHAMPAGNE CEREALES : Coopérative céréalière
2. BELMONTE BALAYAGE : Travaux routiers
3. POINT P : Béton prêt à l'emploi
4. LABORATOIRE EUROVIA SERVICES : Travaux routiers
5. SOCIETE CHAMPENOISE D'ENROBES : Travaux d'asphalte, de goudron et bitume
6. EARL DU MOULIN A VENT : Entreprise agricole
7. TOTAL : Station-service